



BRUSSELS VOICE

BRUSSELS VOICE 23

RECOMMANDATIONS

15 recommandations en matière de mobilité pour la Région Bruxelles-Capitale, développées par un panel de Bruxellois internationaux et des membres du Parlement bruxellois dans le cadre de la plate-forme participative Brussels Voice.

Octobre 2023

Brussels Voice est une initiative de commissioner.brussels.

Brussels Voice 23 est une collaboration avec le Parlement bruxellois.

En savoir plus sur Brussels Voice, le Manifeste du Bruxellois international et le processus de Brussels Voice 23 :

brusselsvoice.commissioner.brussels

VOLET 1 - ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE

Recommandation 1

Garantir la mobilité de toutes et tous

Brussels Voice recommande :

- d’assurer la chaîne d’accessibilité (du point de départ au point d’arrivée) en rendant Bruxelles 100% accessible aux personnes à mobilité réduite via un plan pluriannuel, budgété et évalué;
- de prévoir le budget nécessaire à la traduction des objectifs d’accessibilité universelle dans le transport public;
- d’élargir la concertation avec les associations d’usagers des transports publics aux personnes à mobilité réduite et aux publics vulnérables.

Recommandation 2

Élargir la couverture des transports en commun

- **Brussels Voice recommande :**
- de développer un maillage complet du réseau train-métro-tram-bus confortable, sécurisé et dont le passage des véhicules est suffisamment fréquent;
- d’encourager l’utilisation des transports en commun en assurant l’interconnexion entre les différents services de mobilité via une communication efficace des options proposées et une application en ligne qui soit facile à utiliser et permette le paiement des titres de transport;
- de garantir des informations en temps réel au travers de différents outils en ligne (site internet, applications) ou en station (panneaux d’affichage) et d’ajouter aux outils en ligne une possibilité de filtrage selon les besoins d’accès spécifiques.

Recommandation 3

Valoriser les métiers des transports en commun

Brussels Voice recommande :

- de sensibiliser le public à la contribution de la STIB, des autres opérateurs de transport et de leurs employés à faire de Bruxelles une ville habitable;
- d’instaurer des conditions de travail équitables et responsabilisantes pour les travailleurs de la STIB, en tenant compte de leur contribution à la satisfaction des clients et à l’accessibilité de la ville;
- d’ajouter du personnel d’accueil dans les stations de métro et les gares.

VOLET 2 - ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

Recommandation 4

Réduire la demande en mobilité (surtout motorisée)

Brussels Voice recommande :

- de promouvoir le vélo et la marche;
- d'élargir les pistes cyclables (et le réseau) et de veiller à ce qu'elles soient aussi sûres et physiquement distinctes de la circulation automobile que possible;
- d'augmenter le nombre de zones réservées aux piétons et aux cyclistes;
- de sensibiliser aux effets (personnels et environnementaux) de l'utilisation de la voiture;
- de recourir à l'intelligence artificielle pour mieux gérer le trafic et en analyser les effets sur les transports publics;
- d'augmenter la fréquence des trains et des bus, de sorte que même en cas de retard ou si une personne manque son train, elle n'hésite pas à prendre le suivant;
- d'offrir une solution alternative abordable, viable et régulière à l'autoroute pour rejoindre la périphérie de Bruxelles, et donc d'investir dans les parkings de dissuasion et le réseau express régional (RER);
- d'investir dans les systèmes de voitures partagées comme Cambio et de faire en sorte qu'elles couvrent davantage de quartiers;
- d'investir dans l'acceptabilité:
 - en évitant les approches pénalisantes (comme l'augmentation des taxes) et en privilégiant les incitants positifs;
 - en augmentant les incitants économiques à la voiture électrique (prime plus élevée);
 - en prêtant attention aux incidences, en termes de justice sociale, des mesures prises, de manière à préserver la vie en ville (en évitant de faire de Bruxelles une «ville de riches» comme le sont Londres et Paris);
 - en augmentant le nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques et en rendant le parking moins cher pour les voitures électriques que pour les véhicules thermiques;
 - en encourageant les jeunes à prendre les transports communs au travers «récompenses» (par exemple, une place de cinéma après X voyages en transports en commun);
 - en rendant les transports publics gratuits (ou peu chers) pour les étudiants, même après 25 ans;

- en généralisant la concertation citoyenne de qualité (cocréation effective, méthodes efficaces, en présentiel et/ou en ligne...).
- d'augmenter les taxes sur les véhicules thermiques et d'en consacrer les revenus au financement des transports publics ;
- d'appliquer le principe STOP (Stappers – Trappers – Openbaar vervoer – Privé gemotoriseerd vervoer¹)
- de passer d'une logique de subventions et de redevances fixes à une logique de taxation intelligente, en fonction de l'usage.

Recommandation 5

Atteindre les objectifs européens de décarbonation en matière de transport

Brussels Voice recommande :

- d'élargir la zone de basse émission (Low Emission Zone – LEZ);
- d'installer des bornes de recharge pour véhicules électriques basées sur l'échange de batteries (plus rapide);
- à long terme, de décourager, voire d'interdire, l'utilisation des voitures (thermiques et électriques) dans le centre de Bruxelles; là où c'est déjà le cas, d'étendre la zone;
- de prévoir des espaces ouverts pour un usage public et d'encourager la demande en faveur du vélo et de la marche;
- d'insister pour obtenir un financement de l'Union européenne plus efficace, tout en étant conscient du déséquilibre budgétaire.

Recommandation 6

Verduriser les axes de mobilité

Brussels Voice recommande :

- de poursuivre le passage du stationnement en voirie au stationnement hors voirie;
- de remodeler la configuration des voiries pour améliorer le climat de la ville;
- de transformer des places de parking en espaces verts et d'y planter des arbres;
- d'élaborer un plan régional de verdurisation et d'y associer une cartographie et un plan d'investissement ambitieux;
- d'éliminer progressivement des places de parking en faveur de pistes cyclables;
- d'encourager l'utilisation de voitures électriques partagées;

¹ Marche – Vélo – Transport en commun – Véhicule privé motorisé.

- d’instaurer une taxe à l’utilisation;
- d’envisager des corrections sociales (par exemple pour les familles nombreuses dans un logement social...) mais de limiter précisément les exemptions;
- de rendre les voitures partagées plus attrayantes, en réduisant par exemple la TVA sur les voitures partagées de 21 % à 6 %.

VOLET 3 - CONNEXION ENTRE MOYENS DE TRANSPORT INTRA ET INTERRÉGIONAUX

Recommandation 7

Faire de la mobilité un point d’intersection entre les pouvoirs institutionnels

Brussels Voice recommande :

- de centraliser la prise de décision au niveau régional à Bruxelles Mobilité;
- d’organiser régulièrement des réunions entre les autorités fédérales et régionales à propos de la mobilité dans le but de créer une collaboration structurelle permanente (à l’image de la «Vervoerregio» autour de Bruxelles);
- de charger les membres du personnel de Bruxelles Mobilité de la coordination entre les Régions et le niveau fédéral pour les grands projets de mobilité infrastructurelle;
- de promouvoir la réciprocité (en veillant notamment à ce que le gouvernement bruxellois soit structurellement consulté).

Recommandation 8

Promouvoir l’intermodalité

Brussels Voice recommande :

- de rendre l’intermodalité plus attrayante:
 - en étendant le principe d’un ticket intégré / passe intermodal à l’ensemble du territoire national;
 - en augmentant le nombre de parkings pour voitures autour des gares de la périphérie et de parkings pour vélos autour des gares bruxelloises;
 - en développant des autoroutes cyclables;

- en créant des hubs de mobilité autour des parkings existants pour voitures/vélos/..., par exemple au CERIA;
- en équipant les hubs de mobilité d'un service de réparation de vélos;
- en renforçant l'offre de transport public au CERIA;
- de créer une gare de bus internationale.

Observation non prise en compte : *organiser l'extension du principe d'un ticket intégré / passe intermodal par phases (en commençant par exemple par les provinces de Brabant).*

Recommandation 9

Renforcer l'information

Brussels Voice recommande :

- de prévoir, à l'aéroport et dans les principales gares de la Région (par exemple à la gare de Bruxelles Midi) et des zones avoisinantes (par exemple à la gare d'Anvers), une communication sur les transports publics bruxellois;
- de renforcer les informations visuelles;
- de renforcer la présence humaine en vue de fournir des informations complémentaires à celles déjà fournies par les machines;
- d'équiper tous les trains d'un réseau wifi.

Observation non prise en compte : *maintenir des zones sans wifi dans les trains.*

VOLET 4 - SÉCURITÉ

Recommandation 10

Renforcer la sécurité dans l'espace public

Brussels Voice recommande :

- de mettre sur pied des unités spécialisées et correctement équipées (de caméras intelligentes notamment) pour prévenir les comportements illégaux et inappropriés dans les transports publics;
- de mener des campagnes de sensibilisation sur la manière de gérer une situation (par exemple commencer à parler à la victime) et des campagnes d'information sur les conséquences des comportements inappropriés (notamment sur les amendes) et d'encourager les interactions souhaitables;

- d'améliorer l'éclairage dans le métro et en voirie pour accroître le sentiment de sécurité;
- de rendre les espaces publics attrayants afin d'encourager les interactions positives.

Recommandation 11

Renforcer la sécurité routière

Brussels Voice recommande :

- de renforcer les contrôles et de s'assurer que les contrevenants soient (systématiquement) verbalisés / reçoivent des amendes cohérentes;
- de lutter contre les rodéos urbains (en confisquant la voiture et/ou le permis de conduire);
- de lancer des campagnes d'éducation à la sécurité routière (par exemple en encourageant le port du casque à vélo), non seulement pour les enfants mais aussi pour les adultes;
- d'intégrer des informations relatives aux règles de sécurité routière et de consommation d'alcool aux applications de mobilité partagée (dont les trottinettes);
- d'adapter le code de la route aux nouvelles situations (utilisation des trottinettes);
- de mettre en place un éclairage intelligent des pistes cyclables et des parcs;
- de réduire la vitesse des voitures à 20 km/h sur les rues cyclables et de favoriser la séparation physique des vélos et des voitures là où c'est nécessaire.

Observation non prise en compte : éviter les règles du code de la route qui ne seraient pas comprises des usagers étrangers (priorité de droite).

Recommandation 12

Renforcer la capacité d'intervention du personnel de sécurité

Brussels Voice recommande :

- d'étudier l'opportunité d'utiliser des nouvelles technologies (caméras intelligentes / technologies de surveillance) pour faciliter les interventions/enquêtes et créer un sentiment de sécurité;
- d'augmenter l'utilisation de la vidéosurveillance pour garder une vue d'ensemble et intervenir efficacement;
- de donner aux équipes de sécurité les moyens de faire respecter strictement les règles de sécurité (au travers par exemple de compétences policières ou de la possibilité d'infliger des amendes);
- de lancer davantage de campagnes éducatives pour promouvoir les comportements appropriés (et faciliter ainsi le travail des équipes de sécurité);
- d'utiliser des pictogrammes/panneaux clairs de rappel des règles.

VOLET 5 - AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Recommandation 13

Allouer l'espace public de sorte à donner la priorité à la mobilité active

Brussels Voice recommande :

- d'associer les associations de défense des personnes à mobilité réduite dès la conception des projets d'aménagements d'espaces publics et de renforcer l'accessibilité aux transports publics et en station;
- de poursuivre la mise en place du principe STOP :
 - en acceptant de remettre en question la place du stationnement dans les rues;
 - en gérant les flux de déplacements de manière à donner la priorité à la mobilité active (séquençage dynamique des feux de signalisation de manière à éviter les potentiels conflits entre types d'utilisateurs);
- d'adapter la signalisation de sorte à rendre l'espace public plus lisible.

Recommandation 14

Redistribuer les fonctions de la ville

Brussels Voice recommande :

- de réduire l'offre de parking de voitures dans les nouvelles constructions et de prévoir des parkings pour vélos sécurisés, tout en s'assurant de pouvoir mutualiser et donc compenser les places de stationnement supprimés en voirie;
- d'améliorer la couverture territoriale en équipements scolaires, sociaux, sportifs, culturels et de santé («ville de 15 minutes»);
- d'optimiser l'infrastructure ferroviaire existante en renforçant la fréquence de trains et d'aménager des autoroutes cyclables depuis la périphérie.

Recommandation 15

Mieux coordonner les chantiers

Brussels Voice recommande :

- d'accélérer l'exécution des chantiers qui paralyseraient le trafic et obligeraient à prévoir des déviations;
- d'assurer, dans le cadre des chantiers, le passage et la sécurité des piétons et cyclistes.